

**CONCOURS D'ADMINISTRATEUR  
DES SERVICES DU SÉNAT  
2010 - 2011**

**ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION**



Épreuve constituée par :

- un exposé oral d'une durée de *dix minutes* sur un sujet de culture générale se rapportant à l'évolution politique, internationale, économique et sociale du monde et sur le mouvement des idées depuis le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours ;
- des questions, pendant *dix minutes*, ayant pour point de départ l'exposé oral et pouvant porter sur l'ensemble du programme de l'épreuve.

*(Préparation : 1 heure - durée : 10 minutes d'exposé et 10 minutes de questions -  
coefficient 4)*

**Sujets tirés au sort par les candidats :**

- L'Europe est-elle aujourd'hui un acteur de l'Histoire ?
- La diplomatie suppose-t-elle le secret ?
- Indépendance et dépendance des États dans la société internationale d'aujourd'hui.
- Le droit fait-il obstacle au politique ?
- Faut-il des quotas pour assurer l'égalité ?
- Corruption et démocratie.
- Risque et précaution dans les sociétés contemporaines.